

Déroulement de la session 2013 du CAPES externe d'anglais

La précédente session du CAPES d'anglais donnait les signes d'une relative stabilisation. Dans un contexte par ailleurs mouvant, la session 2013 semble confirmer cette tendance. Le nombre d'inscrits au CAPES augmente cette année de 10,7% pour atteindre 3006, soit 4,6% de moins seulement qu'en 2011 (3152 inscrits). L'augmentation des inscriptions au CAFEP, le concours de l'enseignement privé, n'est que de 8,4% (707 inscrits).

Malgré un taux d'absentéisme encore important – environ 36% des candidats à l'un ou l'autre concours sont absents aux deux épreuves – le nombre de candidats présents est lui aussi en hausse : 2357 au total, à comparer avec des chiffres de 1877 en 2011 et 2029 en 2012. Avec le passage de 790 à 1050 postes ouverts au CAPES (+33%), le ratio de candidats présents par poste ne suit naturellement pas : il s'établit à 1,8, contre 2,2 en 2012. Ce phénomène purement mathématique ne s'observe pas au CAFEP où, le nombre de postes étant inchangé, le ratio s'établit à 3,7.

Le format des épreuves introduit en 2011, désormais familier, n'appelle guère d'observations. Comme en 2012, cependant, on relève, parmi les copies de commentaire dirigé, une proportion notable de compositions brèves, voire très brèves, ce qui ne préjuge certes ni leur qualité ni la note attribuée, mais ne laisse pas d'interroger sur le degré de préparation des candidats. Il semble donc utile de rappeler l'importance accrue, en l'absence de programme à l'écrit, d'engager dès la première année d'université l'apprentissage d'un large éventail de connaissances ainsi que des méthodologies utilisées en littérature et en civilisation. Le conseil vaut aussi bien pour la traduction, où le manque de maîtrise de l'une ou l'autre langue éclate parfois de manière étonnante à ce niveau d'études, nonobstant le travail excellent que le jury a aussi le plaisir de lire. L'exercice d'explication de choix de traduction reflète les mêmes disparités, même si, dans l'ensemble, les candidats s'efforcent, comme on le leur demande, de relier analyse et traduction.

Le jury a apporté à l'établissement des barèmes et à la double correction des copies son soin habituel. En gardant au CAPES la même barre d'admissibilité que l'année passée, soit 5/20, il a déclaré admissibles 64,42% (65,2% en 2012) des candidats présents et non éliminés (pour

absence, copie blanche ou zéro éliminatoire à l'une au moins des épreuves), ce qui représente 1231 admissibles (1108 en 2012). La barre d'admissibilité du CAFEP, à 5,20/20, dégage 257 admissibles (196 en 2012).

Ces candidats seront accueillis à compter du 21 juin 2012 au lycée Georges Clemenceau de Nantes. La liste d'admission sera arrêtée le 6 juillet.

Rappel : à compter de la session 2013, le temps de préparation sera identique (3h00) pour les deux épreuves de l'oral.